



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Sénégal

Question écrite n° 155

Texte de la question

M. Christian Cabal attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la disparition, le 6 avril 1995, en Casamance, de deux couples originaires de Saint-Etienne. Depuis, les recherches n'ont rien donné, ce qui a accentué la détresse des proches des disparus, et notamment celle de deux enfants, qui ne savent aujourd'hui toujours pas ce qu'il est advenu de leurs parents. Il y a deux ans, les autorités sénégalaises nous avaient donné des assurances concernant l'intensité des recherches dans cette zone réputée difficile du Sénégal aux mains de la guérilla. Ces recherches ont permis de retrouver le véhicule des disparus. On avait également à l'époque mentionné l'existence d'un témoin qui n'a jamais été retrouvé. Deux ans après leur disparition, il le remercie de bien vouloir lui faire part de l'état des recherches et des certitudes qui auraient pu être établies au cours de l'enquête sur cette tragique affaire.

Texte de la réponse

Il y a deux ans, le 6 avril 1995, nous apprenions, comme le rappelle l'honorable parlementaire, que deux couples de touristes français originaires de Saint-Etienne n'avaient pas regagné leur hôtel à Ziguinchor, en Casamance, à l'issue d'une excursion qui devait les conduire vers le Cap Skirring. Les recherches qui ont été aussitôt entreprises avec l'aide d'un avion de patrouille mis à disposition par les autorités françaises se sont concentrées, après quelques semaines, dans un périmètre situé à l'ouest d'Efock. C'est dans cette zone que le véhicule des époux CAVE et GAGNAIRE a été retrouvé fin mai 1995. L'examen du véhicule, qui était intact, n'a fourni aucune indication sur le sort de ses occupants. C'est également à cette date que se situe l'épisode malheureux où un témoin, qui affirmait pouvoir conduire les enquêteurs sur le lieu présumé de l'inhumation de nos compatriotes, a échappé aux policiers qui l'escortaient. Depuis lors, l'enquête s'est poursuivie sans relâche, pour retrouver des témoins tant au Sénégal qu'en Guinée-Bissao. Les informations recueillies dans ce cadre permettent aujourd'hui d'indiquer qu'un drame a effectivement eu lieu et que les recherches n'ont plus pour objectif que de retrouver un lieu d'inhumation. Dans ce but, plusieurs missions entreprises au printemps 1997 conjointement par le Sénégal et la Guinée-Bissao n'ont pas pour le moment permis d'aboutir. Il convient à ce point d'exprimer nos remerciements aux autorités du Sénégal et de Guinée-Bissao pour les efforts significatifs qu'elles ont accomplis en vue de faire avancer le processus d'enquête, et dont les familles présentes sur place en avril 1997 ont été témoins. Comme cela a été indiqué aux familles, les autorités françaises maintiennent ce dossier ouvert et feront tout, en relation avec les autorités sénégalaises et bissao-guinéennes pour que les recherches soient menées à leur terme et que les familles de nos compatriotes retrouvent l'apaisement qu'elles attendent de la connaissance de la vérité.

Données clés

Auteur : [M. Christian Cabal](#)

Circonscription : Loire (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 155

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 1997, page 2179

Réponse publiée le : 28 juillet 1997, page 2479